



COMMUNIQUÉ

ADOPTION DU BUDGET 2026-2027 EN CONSEIL DES MINISTRES

I. GÉNÉRALITÉS

Le Gouvernement a adopté, ce mercredi 30 septembre 2026, le budget 2026-2027. Ce budget intervient dans un contexte national exigeant. Il doit répondre simultanément à la nécessité de rétablir progressivement la sécurité publique, d'accélérer le processus électoral, de fournir les services essentiels à la population, de préserver les équilibres macroéconomiques et de soutenir une reprise économique encore fragile.

II. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU BUDGET 2025-2026

- D'une enveloppe globale de **401 milliards 200 millions de gourdes**, le budget 2026-2027 met l'accent sur trois priorités gouvernementales : la sécurité publique et la défense nationale, l'organisation des élections et la restauration institutionnelle, puis le redressement économique associé à la protection sociale et à la relance territoriale.
- **La sécurité publique et la défense nationale demeurent la priorité centrale du budget 2026-2027.** Le Gouvernement entend renforcer les capacités opérationnelles de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAd'H), sécuriser les grands axes routiers, intensifier la lutte contre les groupes armés criminels et créer les conditions minimales de reprise de l'activité économique. Le Ministère de la Justice et le Ministère de la Défense bénéficient d'une enveloppe de 73 milliards de gourdes, soit 18% du total du budget. Cette enveloppe couvre la masse salariale et les charges associées aux effectifs de la PNH et des FAd'H, ainsi que les biens et services opérationnels indispensables au fonctionnement des forces de l'ordre, notamment l'alimentation, le carburant, les équipements, la maintenance, la logistique, la communication et le soutien aux opérations.
- Ces crédits devront permettre de poursuivre le programme **P-4000**, visant le recrutement et la formation intensive de **4 000 nouveaux policiers**, d'honorer les tranches



contractuelles relatives à l'acquisition de matériels au profit de la PNH, d'accompagner la montée en charge progressive des FAd'H dans la perspective de l'objectif gouvernemental de **15 000 soldats sur trois ans**, et de financer la construction d'une prison, indispensable au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité.

- La deuxième priorité concerne la poursuite du processus électoral et le retour progressif à un fonctionnement régulier des institutions démocratiques. Le budget intègre les besoins nécessaires à la conduite du processus électoral, à la sécurisation des opérations, à la logistique, à la communication institutionnelle et à l'appui aux structures impliquées dans l'organisation des élections. À cet effet, une enveloppe de 8,6 milliards de gourdes sont allouées au titre des dépenses exceptionnelles liées aux activités électorales et au Support aux partis politiques, contre 5,9 milliards de gourdes dans le budget rectificatif 2025-2026, soit une augmentation de 2,7 milliards de gourdes.
- Le budget prévoit également des crédits budgétaires additionnels pour assurer le fonctionnement régulier des institutions de l'État, notamment le Parlement, comprenant la Chambre des députés et le Sénat, ainsi que la Présidence, en raison du renouvellement du personnel politique à la suite des élections. Cette programmation vise à éviter que le rétablissement des institutions démocratiques ne se traduise par des charges imprévues non couvertes par le budget.
- La troisième priorité consiste à soutenir une relance économique graduelle, centrée sur les projets capables de produire des résultats
- Le projet de budget 2026-2027 est construit autour d'un équilibre délicat entre l'effort de mobilisation des recettes, les impératifs de sécurité et d'élections, la protection sociale, les besoins d'investissement et la discipline macroéconomique.



	<i>Budget Rectificatif 2025-2026</i>	<i>Budget Initial 2026-2027</i>	<i>Variation</i>		<i>Pondération</i>
Total Ressources	360,311	401,200	40,889	11.3%	
Recettes Courantes	243,140.0	262,900.0	19,760.0	8.1%	65.5%
Recettes DGI	90,800.0	95,000.0	4,200.0	4.6%	23.7%
Recettes AGD (Hors Pétrole)	115,600.0	129,000.0	13,400.0	11.6%	32.2%
Recettes pétrolières	34,940.0	36,000.0	1,060.0	3.0%	9.0%
Autres ressources domestiques (Divers)	1,800.0	2,900.0	1,100.0	61.1%	0.7%
Support budgétaire	2,702.7	2,720.7	18.0	0.7%	0.7%
Annulation dette FMI	355.0	1,026.0	671.0	189.0%	0.3%
Autre Financement Interne des projets	3,995.0	3,424.0	-571.0	-14.3%	0.9%
Dons & emprunts	68,865.0	91,750.0	22,885.0	33.2%	22.9%
Bons du Trésor	24,800.0	35,179.3	10,379.3	41.9%	8.8%
Institutions financières (emprunt BRH)	16,453.3	4,200.0	12,253.3	-74.5%	1.0%
Total Crédits	360,311	401,200	40,889	11.3%	
Depenses courantes	213,717	232,624	18,907	8.8%	58.0%
Dépenses de personnel	113,548	121,609	8,061	7.1%	30.3%
Dépenses Biens et services	70,272	77,846	7,574	10.8%	19.4%
Quote Part et Subventions	22,401	26,557	4,156	18.6%	6.6%
Intérêt de la Dette	7,496	6,612	-884	-11.8%	1.6%
Intérêt de la Dette Interne	5,638.8	5,099.2	-540	-9.6%	1.3%
Intérêt de la Dette externe	1,857.4	1,512.6	-345	-18.6%	0.4%
Dépenses de Capital	146,594	168,576	21,982	15.0%	42.0%
Programmes et projets	125,340	147,000	21,660	17.3%	36.6%
Sur Trésor Public	52,125.0	50,800.0	-1,325	-2.5%	12.7%
Sur Annulation dette FMI	355.0	1,026.0	671	189.0%	0.3%
Sur Autres financement interne	3,995.0	3,424.0	-571	-14.3%	0.9%
Sur dons et emprunts	68,865.0	91,750.0	22,885	33.2%	22.9%
Immobilisation	4,657.4	5,086.1	428.7	9.2%	1.3%
Amortissement de la Dette	16,596.5	16,490.2	-106.3	-0.6%	4.1%
Amortissement de la Dette Interne	10,695.2	7,001.5	-3,694	-34.5%	1.7%
Amortissement de la Dette externe	5,901.3	9,488.7	3,587	60.8%	2.4%



- Le budget de l'exercice fiscal 2026-2027 traduit la volonté du Gouvernement de répondre aux urgences nationales tout en préservant les conditions d'une stabilisation durable. Il repose sur des arbitrages rigoureux, dans un contexte de ressources limitées, et cherche à concilier les besoins immédiats de la population avec les exigences de discipline budgétaire, de transparence et de responsabilité. Il constitue également un instrument de continuité de l'État, de renforcement des institutions et de préparation d'un retour progressif à une croissance plus robuste.

